

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 21 AOÛT 2023 À 19H04 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale
Me Julie Waite, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 3 juillet 2023
 - 2.2 Séance extraordinaire du 13 juillet 2023
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de juillet 2023
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Des membres du conseil municipal font leur compte-rendu respectif
- 7. URBANISME**
 - 7.1 PIIA BOISÉ DU RUISSEAU – 1075, RUE BISSONNETTE – CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE AVEC GARAGE RATTACHÉ
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS - OFFRE DE SERVICES
 - 8.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 652 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS AINSI QU'UN EMPRUNT DE 430 000 \$
 - 8.3 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2023
 - 8.4 PAIEMENT ÉLECTRONIQUE - OCTROI DU CONTRAT AU FOURNISSEUR DE SERVICES

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.5 CONTRAT DE SERVICE - GESTION DES APPELS 9-1-1 (CAUCA)
- 8.6 DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 8.7 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE POUR LE VOLUME D'EAU DU MARCHÉ YVAN OUIMETTE INC. - MUNICIPALITÉ DU CANTON DE VALCOURT
- 8.8 ORDRES DE CHANGEMENT NOS OCA-25, 26, 27 ET 28 - CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 12 - DIVERSES MODIFICATIONS - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 278-23-07-03
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
 - 9.1 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ CULTUREL DU GRAND VALCOURT
 - 9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE GOLF DE VALCOURT
- 10. LOISIRS**
 - 10.1 OCTROI DE CONTRAT - ENTRETIEN DE L'ARÉNA (SAISON 2023-2024)
 - 10.2 EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE AU CAMP DE JOUR - AJUSTEMENT D'ÉCHELON - SAISON ESTIVALE 2023
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
 - 11.1 PAVAGE ET RÉPARATIONS - DIVERSES RUES - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.1 À PAYER
 - 11.2 REMPLACEMENT DU BALLAST (TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE) DU RÉACTEUR DE L'USINE BOWKER - OCTROI DU CONTRAT
 - 11.3 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 643-1 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 643 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU POSTE DE SUPPRESSION DES ÉRABLES ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 660 372 \$
 - 11.4 DIVERS AMÉNAGEMENTS - DEMANDE DE QUALIFICATION 2023-2024
 - 11.5 CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 13 - AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'EAU POTABLE DU LAC BOWKER
 - 11.6 DÉVELOPPEMENT DU RUISSEAU (PHASE III) - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 5 ET CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. VARIA**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

288-23-08-21 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente séance, soit adopté, tel que modifié, en ajoutant les points 13.1 et 13.2 dans le VARIA.

ADOPTÉE

289-23-08-21 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2023**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 juillet 2023, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

290-23-08-21 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUILLET 2023**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 13 juillet 2023, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

291-23-08-21

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 10 août 2023 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 551 604,94 \$ cinq cent cinquante et un mille six cent quatre dollars et quatre-vingt-quatorze sous..

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

292-23-08-21

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la liste des correspondances, telle que proposée.

ADOPTÉE

COMPTE-RENDU

6.1 Comités de la Ville

Certains membres du conseil municipal font un compte-rendu des comités sur lesquels ils siègent et les activités passées et à venir.

293-23-08-21

PIIA BOISÉ DU RUISSEAU – 1075, RUE BISSONNETTE – CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE AVEC GARAGE RATTACHÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE les requérants souhaitent construire une habitation unifamiliale isolée, sur le lot actuel 6 529 408, à l'adresse civique 1075, rue Bissonnette, situé dans la zone R-9, assujetti au PIIA;

ATTENDU QUE l'implantation proposée de la façade principale serait localisée sur la rue Bissonnette et laisserait approximativement une cour avant semblable aux immeubles environnants;

ATTENDU QUE les plans proposent une habitation unifamiliale de deux étages, comprenant un logement principal (avec sous-sol). La superficie au sol du bâtiment principal projeté est d'environ 1300 pieds carrés (121,0 m²);

ATTENDU QUE le revêtement extérieur de l'habitation sera composé d'un revêtement en panneau de fibrociment de couleur blanc ou beige, d'un revêtement léger de marque Smartside, couleur brun et gris, ainsi que d'un revêtement de maçonnerie (brique) de marque Maçonnex, couleur grise. Les éléments décoratifs (cadres de portes et fenêtres, fascias, solin de couronnement), etc.) seront de couleur noire.

ATTENDU QUE le plan propose une toiture à quatre versants (pente 5 :12). La toiture sera recouverte de bardeaux d'asphalte de couleur grise;

ATTENDU QUE le bâtiment aura une fenestration sur les quatre façades ainsi qu'un perron à l'avant;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve les plans pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée avec garage rattaché, en regard des critères du PIIA;

QUE le Conseil municipal exige le versement d'un dépôt de garantie d'un montant de deux cents dollars (200,00\$), remboursable lorsque les éléments du plan d'implantation et d'intégration architecturale auront été réalisés entièrement et en conformité avec les dispositions de la réglementation municipale de la Ville de Valcourt au moment de la délivrance du permis.

ADOPTÉE

294-23-08-21

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS - OFFRE DE SERVICES

ATTENDU QU'il est nécessaire de maintenir une offre de services adéquate pour le soutien psychologique aux employés;

ATTENDU la proposition de renouvellement de l'offre de services de Brio PAE;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de renouveler l'offre de services du Programme d'aide aux employés, telle que présentée par la firme Brio PAE, en date du 4 juillet 2023.

ADOPTÉE

295-23-08-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 652 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS AINSI QU'UN EMPRUNT DE 430 000 \$

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et le projet de règlement présenté et déposé à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 juillet 2023;

ATTENDU QUE la greffière a pris les dispositions nécessaires pour que le règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le règlement numéro 652, tel que rédigé.

ADOPTÉE

296-23-08-21

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2023

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la Société régionale d'Habitation du Québec une demande de révision budgétaire 2023, concernant l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, datée du 25 mai 2023;

ATTENDU QUE cette demande de révision nécessite l'approbation de la Ville de Valcourt pour son acceptation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte le budget révisé pour l'année 2023, qui se répartit de la façon suivante :

Budget révisé en date du 25 mai 2023 :

No. D'approbation/ No. Ensemble immobilier: nos 1108, 1109, 1201

REVENU : 1 014 218 \$

DÉPENSES : 1 604 398 \$

DÉFICIT : 590 180 \$

Écarts du Budget précédent vs Budget approuvé : 35 057 \$

Contribution 10% : 59 018 \$

Écarts du Budget précédent vs Budget approuvé : 3 506 \$.

ADOPTÉE

297-23-08-21

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE - OCTROI DU CONTRAT AU FOURNISSEUR DE SERVICES

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt veut retenir les services du fournisseur Digitech Payments pour les services de paiements électroniques par cartes débit et crédit au service des loisirs à l'aréna;

ATTENDU QUE la Ville veut remplacer le terminal de paiement avec fil par un terminal de paiement sans fil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat de services de paiement électronique par cartes débit et crédit ainsi que le remplacement du terminal de paiement à l'entreprise Digitech Payments conformément à l'offre de services de cette entreprise datée du 20 juin 2023.

ADOPTÉE

298-23-08-21

CONTRAT DE SERVICE - GESTION DES APPELS 9-1-1 (CAUCA)

ATTENDU QUE CAUCA opère un centre primaire de traitement des appels 9-1-1, tel que défini à l'article 52.1. de la Loi de la sécurité civile;

ATTENDU QUE CAUCA opère des centres secondaires d'appels d'urgence, notamment des centres traitant les appels requérant l'intervention des services incendie, tel que défini à la Loi de la sécurité civile;

ATTENDU QUE CAUCA est un centre certifié en vertu de la Loi sur la sécurité civile;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt souhaite octroyer le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à CAUCA à l'intérieur de son territoire;

ATTENDU QUE les obligations de CAUCA, en vertu du présent contrat, se limitent à fournir un service de réception, traitement et répartition des appels d'urgence 9-1-1 à l'intérieur du territoire de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie à CAUCA le contrat de service d'appel 9-1-1 pour la période du 1er février 2024 au 31 janvier 2029, soit un contrat de 5 ans renouvelable pour une autre période de 5 ans;

QUE la Ville autorise monsieur le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉE

299-23-08-21

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU la demande de la direction générale de l'école secondaire de l'Odysée afin de lui permettre, en cas de pluie, l'utilisation d'une partie du stationnement du Centre communautaire de la Ville de Valcourt les 24 et 25 août 2023 pour ériger un chapiteau pour l'accueil des élèves;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la direction générale de l'école secondaire de l'Odysée à utiliser le stationnement du Centre communautaire de la Ville de Valcourt les 24 et 25 août 2023 pour la tenue de l'activité mentionnée précédemment, sous réserve d'assurer la disponibilité d'espaces de stationnement pour les utilisateurs de l'église, le cas échéant, le tout conformément au plan joint à la présente.

ADOPTÉE

300-23-08-21

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE POUR LE VOLUME D'EAU DU MARCHÉ YVAN OUIMETTE INC. - MUNICIPALITÉ DU CANTON DE VALCOURT

ATTENDU QUE l'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable entre la Ville de Valcourt et la Municipalité du Canton de Valcourt (ci-après appelée : l'entente) prévoit les modalités pour l'établissement du montant à verser au Canton de Valcourt pour le volume d'eau consommé annuellement par Marché Yvan Ouimette inc.;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Valcourt a soumis à la Ville une facture au montant de 7 900,77 \$, telle qu'établie selon les modalités de l'annexe 10 de l'Entente pour le volume d'eau consommé en 2022 par Marché Yvan Ouimette inc.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le trésorier à verser à la municipalité du Canton de Valcourt la somme de 7 900,77 \$.

ADOPTÉE

301-23-08-21

ORDRES DE CHANGEMENT NOS OCA-25, 26, 27 ET 28 - CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 12 - DIVERSES MODIFICATIONS - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 278-23-07-03

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution numéro 278-23-07-03 à la séance tenue le 3 juillet 2023 intitulée ordres de changement nos oca-25, 26, 27 et 28 - certificat de paiement no 12 - diverses modifications;

ATTENDU QUE le conseil municipal a accepté le certificat de paiement no 12 et les ordres de changement nos OCA-25, 26, 27 et 28 concernant diverses directives en considération de changements apportés au projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker (annulation de la dalle de béton de la génératrice, frais supplémentaires pour conditions hivernales, crédits pour profits et administration, crédit pour l'annulation de travaux d'aménagement), selon les recommandations de monsieur Jean Mailhot, architecte, datée du 19 juin 2023, ce qui devait générer une diminution du contrat de 7 159,53 \$ (taxes en sus);

ATTENDU QUE cette diminution du contrat sera plutôt de l'ordre de 5 611,08 \$ (taxes en sus);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'accepter le certificat de paiement no 12 et les ordres de changement nos OCA-25, 26, 27 et 28 concernant diverses directives en considération de changements apportés au projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker (annulation de la dalle de béton de la génératrice, frais supplémentaires pour conditions hivernales, crédits pour profits et administration, crédit pour l'annulation de travaux d'aménagement), selon les recommandations de monsieur Jean Mailhot, architecte, datée du 19 juin 2023, ce qui générera une diminution du contrat de 5 611,08 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE

302-23-08-21

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ CULTUREL DU GRAND VALCOURT

ATTENDU QUE le Comité culturel du Grand Valcourt a déposé à la Ville, une demande d'aide financière dans le cadre de la poursuite de certaines de ses activités actuelles, soit le Ciné-Club et les Créatives;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie au Comité culturel du Grand Valcourt, une aide financière de 950 \$ dans le cadre de la tenue des activités du Ciné-Club (700 \$) et les Créatives (250 \$).

ADOPTÉE

303-23-08-21

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE GOLF DE VALCOURT

ATTENDU QUE le Club de golf de Valcourt a déposé à la Ville, une demande d'aide financière dans le cadre de la poursuite de ses activités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie au Club de golf de Valcourt, une aide financière de 12 500 \$ dans le cadre de la poursuite de ses activités et de sa mission.

ADOPTÉE

304-23-08-21

OCTROI DE CONTRAT - ENTRETIEN DE L'ARÉNA (SAISON 2023-2024)

ATTENDU QUE des demandes de soumissions par voie d'invitation écrite pour l'entretien de l'aréna ont été faites en juillet 2023;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 août 2023 à 11 h 00 et le résultat de la soumission reçue est le suivant :

SOUSSIONNAIRE

Daniel Maintenance inc.
2023-2024
(taxes non incluses)

Préparation de la surface glacée :	5 485,50 \$
Opération pour fermeture de l'aréna :	4 026,81 \$
Tarif horaire période hivernale :	37,67 \$
Tarif horaire période estivale :	36,23 \$

Note : lorsqu'un employé travaillera un jour férié, le taux horaire sera majoré selon les normes du travail.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la soumission de Daniel Maintenance inc., pour les services d'entretien de l'aréna, tels que détaillés dans le devis et la soumission reçue, soit :

Préparation de la surface glacée :	5 485,50 \$
Opération pour fermeture de l'aréna :	4 026,81 \$
Tarif horaire période hivernale :	37,67 \$
Tarif horaire période estivale :	36,23 \$

ADOPTÉE

305-23-08-21

EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE AU CAMP DE JOUR - AJUSTEMENT D'ÉCHELON - SAISON ESTIVALE 2023

QUE la Ville de Valcourt embauche temporairement au camp de jour, pour la saison 2023, monsieur Mickael Leclair, au poste de d'aide-animateur, classe 1, échelon 1 de son échelle salariale;

QUE la Ville de Valcourt ajuste l'échelon de salaire de madame Alycia Meunier, soit de l'échelon 3 à l'échelon 4 et ce, rétroactivement à sa date d'entrée en poste à l'été 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt embauche temporairement monsieur Mickael Leclair et ajuste l'échelon de salaire de madame Alycia Meunier, le tout conformément à ce qui précède.

ADOPTÉE

306-23-08-21

PAVAGE ET RÉPARATIONS - DIVERSES RUES - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.1 À PAYER

ATTENDU QUE l'entrepreneur Pavages Maska inc., demande à la Ville de payer le décompte progressif numéro 1 au montant de 42 460,45 \$, plus les taxes applicables, dans le cadre des travaux de pavage et réparations sur diverses rues de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt verse la somme de 42 460,45 \$, plus les taxes applicables, à l'entrepreneur Pavages Maska inc., afin de payer les coûts reliés au décompte progressif numéro 1, tel que reçu le 5 juillet 2023.

ADOPTÉE

307-23-08-21

REMPACEMENT DU BALLAST (TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE) DU RÉACTEUR DE L'USINE BOWKER - OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU QUE l'équipement, ballast, doit être remplacé à la station d'eau Bowker;

ATTENDU l'offre de services de la firme Mabarex inc. datée du 5 juillet 2023;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat de fourniture d'un ballast à la firme Mabarex inc. au montant total de 17 250,00 \$, le tout conformément à l'offre de services déposée à la Ville et datée du 5 juillet 2023.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 643-1 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 643 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU POSTE DE SUPPRESSION DES ÉRABLES ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 660 372 \$

Monsieur le conseiller Daniel Lacroix donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du Règlement 643-1 abrogeant le règlement 643 décrétant des travaux de réfection du poste de suppression des érables et un emprunt au montant de 660 372 \$ et dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement est d'abroger le règlement 643 puisque la Ville ne requiert plus cet emprunt. Les travaux qui ont été décrétés doivent être réévalués ainsi que les coûts et ce, en corrélation avec le développement domiciliaire de la Ville de Valcourt.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

308-23-08-21

DIVERS AMÉNAGEMENTS - DEMANDE DE QUALIFICATION 2023-2024

ATTENDU QUE la Ville a pour but de permettre aux familles l'utilisation d'infrastructures municipales qui sont aménagées de façon sécuritaire, en lien avec sa Politique familiale;

ATTENDU QUE pour ce faire, il est souhaitable d'aménager le sentier de la Place de la Samare et le parc de la Samare;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères de la Politique de soutien aux projets structurants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE madame Karine Boucher, directrice générale, soit autorisée à signer le formulaire Demande de qualification 2023-2024 (Politique de soutien aux projets structurants) ainsi que tout document accompagnant cette demande.

ADOPTÉE

309-23-08-21

CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 13 - AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'EAU POTABLE DU LAC BOWKER

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU le certificat de paiement no 13 concernant divers travaux réalisés dans le cadre du projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker, selon les recommandations de monsieur Jean Mailhot, architecte, datée du 15 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte le certificat de paiement no 13 concernant divers travaux réalisés dans le cadre du projet d'agrandissement de l'usine du lac Bowker, selon les recommandations de monsieur Jean Mailhot, architecte, datée du 15 juillet 2023, au montant de 77 596,87 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE

310-23-08-21

DÉVELOPPEMENT DU RUISSEAU (PHASE III) - DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO. 5 ET CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le trésorier à émettre le paiement au montant de 130 561, 37 \$, plus les taxes applicables, à l'entrepreneur les Excavations Yvon Houle et Fils inc., relativement aux travaux réalisés dans le cadre du projet de Développement du Ruisseau (phase III), tel que recommandé par monsieur Jason Lafrance, ingénieur, dans sa lettre datée du 16 août 2023;

QUE la Ville de Valcourt accepte que le montant de la libération partielle de la retenue contractuelle passe de 10% à 5%;

QUE la Ville de Valcourt autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, le décompte no. 5 et le certificat de réception provisoire des travaux.

ADOPTÉE

311-23-08-21

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - TOURNOI DE GOLF ODYSSÉE/CHANTERELLE

ATTENDU la demande de contribution financière des fondations de l'école secondaire l'Odyssée et de la Chanterelle, pour bonifier les activités étudiantes, principalement au niveau des arts et des activités sportives et culturelles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la participation de monsieur Pierre Tétrault, maire et monsieur Daniel Lacroix, conseiller, au tournoi de golf le 23 septembre 2023, pour un montant de 85 \$ chacun.

ADOPTÉE

312-23-08-21

ORDRE DE CHANGEMENT NO. 3 – APPROBATION 3 (STATION BOWKER)

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU l'ordre de changement no. 3 concernant le remplacement du ponceau, ce qui comprend l'enlèvement du vieux ponceau, l'installation du nouveau, la structure de chaussé supplémentaire et l'empierrement des extrémités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'ordre de changement no.3 de l'entrepreneur Grondin Excavation inc. au montant de 5 982, 32 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19h39.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Julie Waite, Greffière